

Contrats doctoraux PAUSE – rentrée universitaire 2019/2020

Transmission des dossiers à l'IFD par les ED **au plus tard le 21 mai 2019**

Dossier de candidature comprenant :

- copie des 2 premières pages du passeport ou de la pièce d'identité
- tout document justifiant du statut administratif en France du candidat
- CV détaillé
- le cas échéant , liste des publication du candidat
- copie du dernier diplôme obtenu
- témoignage personnel du candidat sur sa situation et son parcours justifiant un soutien du programme PAUSE
- toutes pièces attestant de l'urgence de la situation du candidat

Ainsi que :

- Avis du futur directeur de thèse
- Avis de l'ED
- Lettre du directeur de laboratoire qui accueillera le doctorant
- Formulaire complémentaire (*important : permettra à l'IFD la saisie en ligne du dossier de candidature, ces informations y étant demandées*)

→ À envoyer par mail à l'adresse ifd@parisdescartes.fr

Pour sa part, l'IFD complétera les dossiers en ajoutant :

- lettre d'engagement du président
- RIB de l'établissement
- visa du fonctionnaire de sécurité et défense de l'établissement
- document budgétaire précisant le financement complémentaire attribué par l'établissement

et déposera les candidatures sur l'application en ligne.

Rétro-planning → voir page suivante

Contrats doctoraux PAUSE – 2019/2020

21 mai 2019

Date limite de transmission
des dossiers à l'IFD par
les ED

